

L'HNE boucle ses comptes 2018 à l'équilibre

Ce résultat est meilleur que le budget, qui prévoyait un déficit de 5,5 million. Cette amélioration s'explique par un gain d'efficience pour un montant global de 20,5 millions de francs par rapport à l'exercice 2017. Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 8,3 millions grâce à la participation de l'Etat au financement de Prévoyance.ne.

Le résultat ordinaire des comptes 2018 de l'Hôpital neuchâtelois (HNE) est à l'équilibre avec un déficit de 219'000 francs, ce qui représente 0,06% des charges d'exploitation. Ce résultat est notablement meilleur que la cible budgétaire, qui prévoyait un déficit de 5.5 millions. Le résultat d'exploitation est quant à lui largement bénéficiaire (+8.3 mios). Cela s'explique par la participation de l'Etat au financement du changement de primauté de Prévoyance.ne pour un montant de 8.4 mios (sur un total de 22,5 millions à la charge de l'HNE). Ce résultat permet à l'HNE d'entamer la réduction de son découvert au bilan.

Ce résultat est remarquable: l'HNE a en effet dû absorber une baisse attendue de ses recettes par rapport à l'exercice 2017 en lien avec les adaptations de la structure TARMED sur le plan fédéral. Toutes choses égales par ailleurs, l'effort financier consenti en 2018 s'élève à plus de 20 millions de francs: 8 mios de pertes de recettes ambulatoires TARMED; 2 mios d'augmentation des charges salariales liée à la CCT Santé 21; 2.8 mios de baisse par l'Etat de la subvention au titre des prestations d'intérêt général (PIG); réduction du déficit de 7,7 mios (les comptes 2017 présentaient un déficit de 7,9 millions).

L'équilibre financier, exigé par l'Etat pour 2021, est atteint plus vite que prévu. Cet excellent résultat a été obtenu grâce aux efforts et à l'engagement de tous les cadres et collaborateurs de l'institution dans un contexte parfois difficile, avec l'objectif constant d'améliorer l'efficience du dispositif. Comme prévu dans le budget, le dispositif en lit a été adapté à l'activité et les postes de support et d'encadrement ont été revus à la baisse durant l'année 2018. Au total, plus d'une centaine d'équivalents plein temps (EPT) sans contact avec les patients ont été supprimés, sur un total de 2000 EPT. Globalement, les charges sont inférieures au budget de 1.5 million, ce qui démontre une maîtrise rigoureuse de la gestion du personnel.

Recettes en hausse de plus de 10 millions

En 2018, l'HNE a connu une hausse de plus de 10 millions de ses recettes d'activités en lien avec les patients. La progression a été particulièrement marquée dans le domaine ambulatoire: le nombre de passages a augmenté de 9,3% (292'058 contre 268'036 en 2017). Cela représente une recette supplémentaire de 2,5 millions de francs par rapport à 2017. L'augmentation aurait atteint 10,5 millions sans la correction à la baisse du TARMED.

L'activité stationnaire est restée stable par rapport à 2017 (-28 cas pour un total de 17'359). L'augmentation de 5% de l'indice de lourdeur moyenne des cas (0.894 vs 0.852) a entraîné une hausse des recettes à hauteur de 7 millions de francs. L'activité de réadaptation a connu une croissance de 7.1% par rapport à 2017 (+1300 journées). Ce résultat a permis de dégager 1,2 million de recettes supplémentaires. Dans tous les secteurs, le second semestre a été meilleur que le premier.

Le défi: maintenir l'équilibre financier sur la durée

Le bon résultat des comptes 2018 ne signifie pas que la situation de l'HNE est assainie. Le budget 2019 prévoit un nouvel exercice équilibré, mais la pression financière restera très forte ces prochaines années :

- L'Etat a prévu de baisser les PIG de 25 millions de francs d'ici à 2026, dont 9 millions entre 2020 et 2021. Depuis 2012, l'HNE a réduit ses PIG de plus de 20% (de 78,5 à 62,1 millions).
- La prochaine opérationnalisation du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNE) aura également un effet financier. L'HNE estime que l'Etat a sous-estimé les surcoûts induits d'au moins 3 millions de francs par an (dans son rapport sur le RHNE, la commission santé du Grand Conseil a retenu des coûts supplémentaires de 3,5 millions par an). Si le financement devait ne pas couvrir les coûts, le RHNE devra rapidement prendre des mesures complémentaires pour maintenir l'équilibre financier.
- Le RHNE devra absorber d'autres charges sur lesquelles il n'a aucune prise. Les charges salariales poursuivent leur tendance haussière en application des conventions collectives de travail. Plusieurs centaines de milliers de francs par an seront nécessaires pour mettre en place le dossier électronique du patient (DEP), qui devra être implémenté en avril 2020 selon le délai fixé par la Confédération, sans perspective de financement externe. La pression sur les tarifs continuera à être très forte, tout comme la concurrence du secteur privé et des hôpitaux situés hors canton.

Neuchâtel, le 29 avril 2019

Le service de communication répond à vos questions au 032 713 30 44